communauté urbaine

GRAND LYON MAGAZINE

N°7 FÉVRIER.MARS 04

DOSSIER

BUDGET 2004
ET SI L'ON EN PARLAIT…

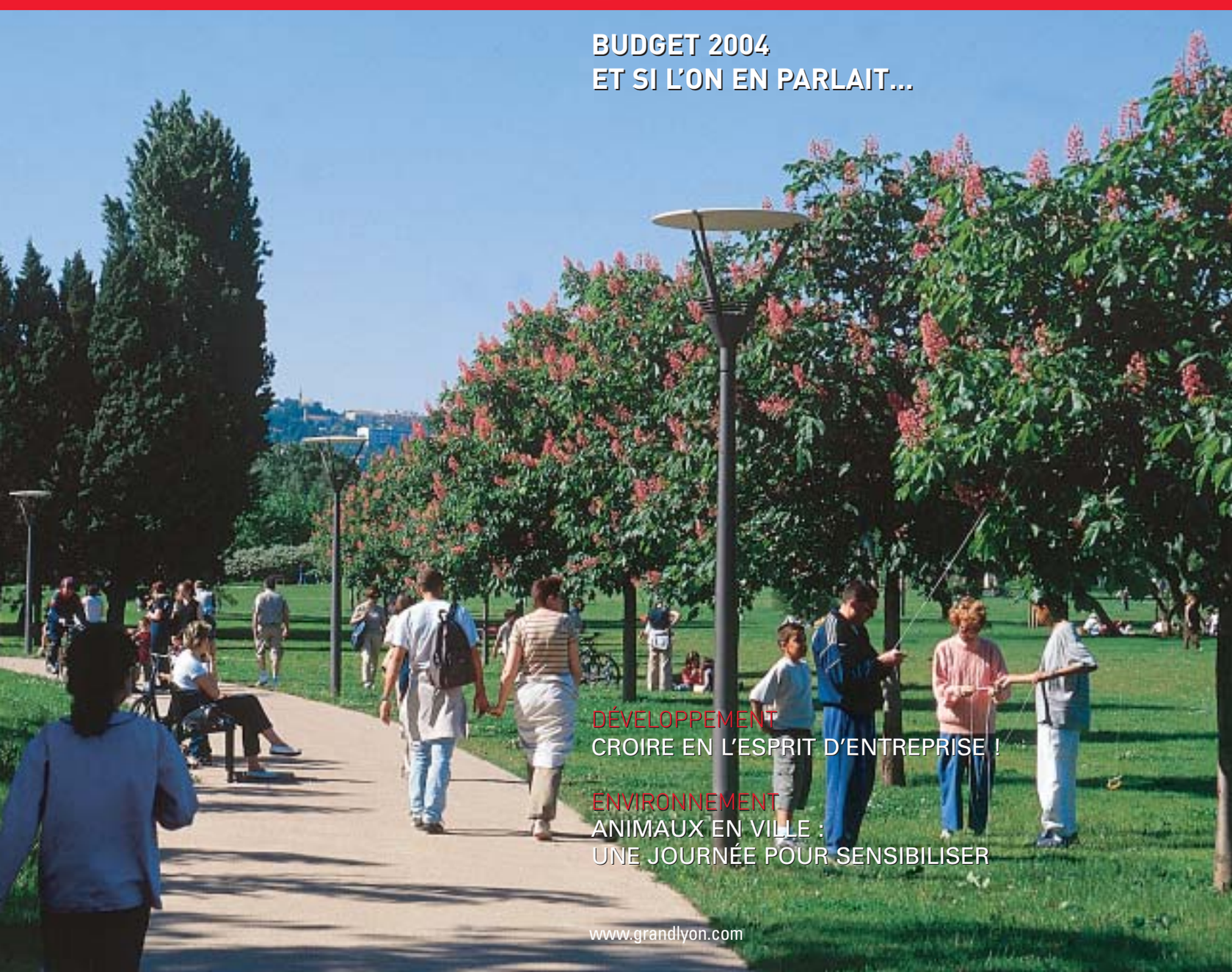

DÉVELOPPEMENT
CROIRE EN L'ESPRIT D'ENTREPRISE !

ENVIRONNEMENT
ANIMAUX EN VILLE :
UNE JOURNÉE POUR SENSIBILISER

www.grandlyon.com

ÉVÉNEMENT

BRON

LES MOTS BLEUS

La Fête du Livre de Bron, qui se tiendra du **5 au 7 mars,** compose sa gamme littéraire sur le thème de la couleur « bleu ». Concerts, rencontres, débats et autres festivités invitent enfants et adultes au voyage.

Créée en 1987, la Fête du Livre de Bron est devenue une manifestation culturelle incontournable, qui a séduit quelque 30 000 visiteurs l'an dernier, et dont la 18e édition se tiendra du vendredi 5 au dimanche 7 mars. Implanté au cœur de l'hippodrome de Parilly et à l'initiative de l'association Lire à Bron, ce nouveau cru est soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Grand Lyon, la ville de Bron, le Conseil régional et le Département.
Le thème de cette année est inattendu. Il s'agit en effet d'une couleur : le bleu ! Sortir des sentiers battus en adoptant un thème aussi abstrait peut apparaître comme un défi mais cette teinte est consensuelle en littérature. Elle permet d'aborder l'univers autrement, au sens propre et au figuré.

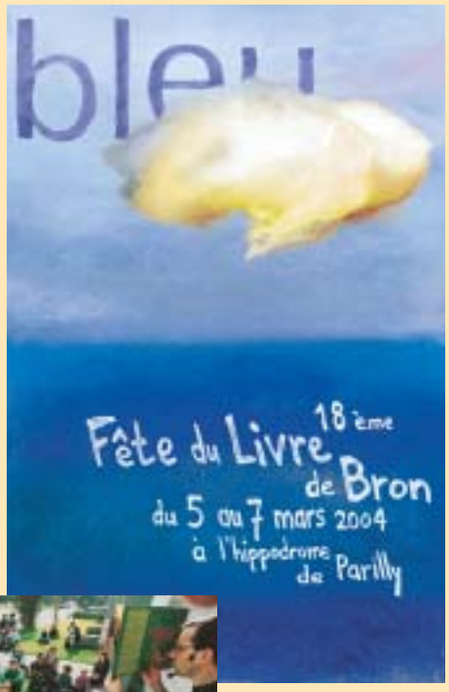

L'encre bleue de l'inspiration
Le bleu évoque une palette d'émotions, de symboles ou d'expressions courantes figées dans la langue, comme « peur bleue », « bleu à l'âme », « la planète bleue »…
Une nuance aussi impalpable que la musique qui se fait sa complice pour l'occasion. Les chanteurs **Dominique A** et **Fabio Viscogliosi** engageront les réjouissances en conjuguant lecture de récits, pop mélancolique et guitare enragée lors du concert d'ouverture. Des écrivains comme **Philippe Claudel,** fraîchement récompensé par le prix Renaudot, **Lydie Salvayre,** auteur du turbulent « Passage à l'ennemie », ou **Régis Jauffret,** prix Décembre 2003, stimuleront et animeront les débats.

Fête du Livre 2003, quelque 30 000 visiteurs

Pour certains, le bleu des mers et des ciels lance une invitation au voyage. Pour saluer en parallèle la création du premier salon malien de la lecture, la Fête du Livre de Bron s'est jumelée avec celle de Tombouctou. Mais le voyage a aussi son revers dans l'exil : la manifestation met donc à l'honneur la publication de carnets d'immigrées africaines racontant leurs parcours de vie. Pour d'autres, hantés par un bleu politique et social, il s'agit du bleu de travail des usines, du bleu nuit des banlieues, des révoltes ouvrières ou de l'univers carcéral. D'autres, enfin, soucieux de la planète bleue, proposent des initiatives écologiques.
Le bleu est insondable mais ses zones d'ombre et de lumière sont des passerelles vers la peinture. Picasso, Matisse ou Klein plébiscitèrent cette couleur. Le bleu océan ou le bleu outremer ont constellé les toiles impressionnistes. La révolutionnaire période bleue marqua l'art moderne pour toujours. Des éléments que commenteront de nombreux spécialistes à l'occasion de tables rondes. Avant de refermer cette 18e édition, **Michel Pastoureau croisera son regard d'historien avec celui de la linguiste Annie Mollard-Desfour, qui a collaboré au dictionnaire des expressions dédiées au bleu.** De quoi prendre des couleurs avant le printemps.

➔ **Fête du Livre de Bron,** du 5 au 7 mars, à l'hippodrome de Parilly. Tél. 04 72 36 14 78.

INTERNET

NOUVEAU VISAGE POUR LE SITE DU GRAND LYON

Le site du Grand Lyon se pare de nouveaux atours aux couleurs de la nouvelle charte graphique. Mieux informer en étant plus performant, telles sont ses ambitions. Si la rubrique « Actualités » permet de suivre le quotidien de l'agglomération, la rubrique « Grands projets » fait le point sur l'avancement des travaux urbains en proposant de nombreux documents à télécharger (plaquette d'information, concertation, visuels en 3D…). Conçu pour rendre service aux habitants du Grand Lyon, le site est riche en adresses utiles (déchetteries, services urbains, mairies…). Au-delà de l'information, grandlyon.com permet aux usagers de prendre contact avec plusieurs services de la communauté urbaine. Enfin, les parties traditionnelles du site sont toujours à disposition, à l'instar des délibérations du Conseil de communauté, des informations relatives à la circulation (Infotrafic), de l'actualité des 55 communes ou des aides liées aux démarches administratives. Un nouveau cru qui colle parfaitement aux projets de la communauté urbaine de s'inscrire dans la modernité.

➔ À découvrir sur **www.grandlyon.com**

GR MAG N°7 LYON

ÉVÉNEMENT PAGE **2**
Fête du Livre de Bron, du 5 au 7 mars.

ACTUALITÉS PAGES **4** ET **5**
Éclairage sur le nouvel Espace des temps et son forum au titre évocateur : « Trop pressés, trop stressés – La société malade du temps ? ».

DÉVELOPPEMENT PAGES **6** ET **7**
Vaise et Porte-des-Alpes, deux quartiers essentiels pour l'agglomération.

RAYONNEMENT PAGE **8**
Retour sur le premier sommet des villes sur la société de l'information.

ENVIRONNEMENT PAGES **9** ET **10**
Le Grand Lyon a décidé de combattre les mauvaises odeurs : les premières actions du programme Respiralyon sont lancées.

DOSSIER : BUDGET 2004 ET SI ON EN PARLAIT...
PAGES **11** À **16**
Le Grand Lyon a voté en décembre son budget 2004. Trois ambitions fortes : contribuer au bien-être de tous, améliorer la solidarité entre les communes et garantir le rayonnement de l'agglomération.

PARTENAIRES PAGE **17**
Eperly, Coraly et l'aéroport Lyon-Saint Exupéry.

GRANDS PROJETS PAGE **18**
Gerland et Lyon Confluence jouent les cartes du dialogue, de la concertation et de l'information.

COMMUNES PAGES **19** À **21**
Vernaison, Charbonnières-les-Bains et Sathonay-Camp.

TRIBUNE PAGES **22** ET **23**
La parole aux groupes politiques du Grand Lyon.

AGENDA ET **À VOTRE SERVICE** PAGE **24**

GRANDLYON MAGAZINE
N° 7 Février/mars 2004
Direction de la communication
20, rue du Lac - BP 3103 - 69399 LYON cedex 03
Tél. 04 78 63 46 19

Directeur de la publication **Jean-François Lanneluc**
Rédaction **Agence de Presse NF2**
Photos **Jacques Léone - Daniel Winteregg Jean-Jacques Guttin - Audrey Lenoir - Clio Marshall Mario Renzi - Christine Chaudagne**
Maquette **Alexandre Lagneau** / Mise en page **Micro 5**
Impression **Fot** / Distribution **Discom**
Tirage 600 000 exemplaires / Dépôt légal en cours

« L'AMBITION D'UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ, DYNAMIQUE ET RESPECTUEUX DES GÉNÉRATIONS FUTURES »

Par nos décisions, nos choix stratégiques, notre ambition pour l'agglomération, nous préparons aujourd'hui le cadre de vie de demain. Chaque année, le vote du budget est donc un moment important, qui permet de formaliser et de programmer les objectifs que nous poursuivons.

Trois enjeux forts nous ont guidé et donnent du sens à notre action quotidienne : contribuer au bien-être de tous en chaque point du territoire, améliorer la solidarité entre les communes et garantir le rayonnement de l'agglomération.

Ainsi, les postes consacrés au développement durable et solidaire, au fonctionnement des déchetteries ou encore aux déplacements et à l'organisation des transports en commun progressent de façon significative. Le Grand Lyon joue aussi la carte de l'habitat en augmentant ses aides aux logements sociaux, aux opérations programmées d'amélioration de l'habitat et aux organismes HLM. De même, l'accompagnement des entreprises est renforcé grâce à la mise en œuvre d'actions en faveur de la création-reprise d'entreprises ou destinées à promouvoir l'image des TPE-PME-PMI lyonnaises. Également, le Grand Lyon s'associe au développement des grandes infrastructures en finançant les extensions de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry et du parc des expositions Eurexpo.

Nous avons bien conscience qu'il convient d'agir maintenant pour être plus heureux demain. D'où cet engagement fort et parfaitement lisible dans notre budget pour favoriser l'émergence d'un territoire équilibré, dynamique et respectueux des générations futures.

Gérard Collomb
Président du Grand Lyon
Sénateur-Maire de Lyon

ACTUALITÉS

ESPACE

Donner du temps au temps

Prendre en compte la notion de temps des habitants dans l'aménagement et le fonctionnement des villes, telle est l'ambition de la nouvelle politique développée par le Grand Lyon dans le cadre de l'Espace des temps. Démarche novatrice.

Cela peut prêter à sourire mais les temps changent et avec eux l'organisation de la vie au quotidien, tant au travail que dans les familles. Pourquoi alors ne pas tenir compte, par exemple, des répercussions des 35 heures ? Bref, de la notion de temps dans l'organisation même du fonctionnement de la cité. Cette démarche novatrice, démarrée en Italie, est actuellement développée à Belfort, Poitiers ou Paris. Élue du Grand Lyon, chargée des politiques temporelles, Thérèse Rabatel se passionne pour ces questions, porteuses d'enjeux en matière de développement durable, d'égalité et de démocratie. Tout le monde n'est pas égal devant le temps. Cela pose le problème de savoir comment la ville peut et doit s'adapter à l'éclatement du traditionnel cycle métro-boulot-dodo.

Diagnostiquer les points forts et sensibles des pratiques sur le Grand Lyon, inciter à la réflexion via des forums mais aussi concerter avec les citoyens, les entreprises, les services publics, et expérimenter par des actions de terrain : voilà les quatre axes de travail de l'Espace des temps.

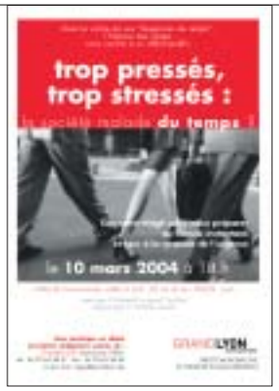

Débuts d'expériences

À Gerland, une douzaine de PME travaillent sur les moyens de réussir le « gagnant-gagnant : entreprises, salariés, territoires » pour mieux articuler temps de travail et temps hors travail, sujet cher à Thérèse Rabatel. Un projet à long terme avec déjà des résultats de mise en place de services aux salariés inter-entreprises. Par ailleurs, une plaquette a été envoyée à 3 800 acteurs de l'agglomération afin de les inciter à indiquer systématiquement sur leurs documents ou convocations les transports à utiliser pour se rendre plus facilement dans leurs locaux. Gagner du temps, mieux organiser les déplacements, c'est encore la perspective de l'action menée par l'Espace des temps dans le cadre du futur lycée de Neuville-sur-Saône. À la demande du maire, il s'agit de réfléchir sur la mobilité d'un millier de personnes, élèves et personnel, dans une ville confrontée à l'engorgement du val de Saône. Une réponse pourrait se trouver dans une reformulation des horaires de début des cours. Une chose est certaine, « *il n'est pas question de régenter mais de faire des propositions pour vivre à la bonne heure* ». ‹

→**Prochain forum** « Trop pressés, trop stressés – La société malade du temps ? » le 10 mars à 18h à l'Hôtel de la Communauté, 20, rue du Lac.
L'immédiateté, l'urgence rythment et compriment notre vie. À cela s'ajoute le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Comment réagir face à la tyrannie du temps et intégrer la question du développement durable ?
Inscription obligatoire au 04 78 63 48 81 ou par mail gguy@grandlyon.org

→**En savoir plus :**
www.espacedestemps.com

SUCCÈS

Lyon tient salon

Pollutec, le salon des métiers de bouche, Lyon Mode City… nombre de manifestations professionnelles parmi les plus importantes de l'Hexagone se déroulent à Lyon. Parmi elles, Print'Or, qui fait le point chaque année sur la création bijoutière, a connu un franc succès lors de sa dernière édition en février. ‹

EXPO

Mode à Lyon du 22 au 27 mars

Débats, expositions, défilés, décorations éphémères, la 12e semaine de la mode, organisée par les étudiants de l'université de la Mode, annonce des printemps qui chantent puisqu'elle aura pour thème, « À fleurs de mode ». En clôture, le désormais traditionnel marché de la mode, samedi 27 mars, au marché gare de Lyon. Collectionneurs, professionnels et créateurs accourent pour proposer fripes chic, vêtements, chaussures et accessoires célébrant les années 50, 60, 70 et 80.

→**Pour en savoir plus :** modevintage@wanadoo.fr

RIVE GAUCHE

Une péniche pour les berges

25 000 visiteurs ont déjà pu découvrir le projet des berges du Rhône. La seconde exposition présente jusqu'au 26 mars les aménagements des cinq kilomètres de la rive gauche qui vont transformer le site en lieu de promenades et de loisirs. Grâce aux maquettes, perspectives, vues scénographiques actualisées et films proposés, les visiteurs sont agréablement surpris en découvrant les contours du projet.

→**Péniche « Berges du Rhône 2006 »,** quai Victor Augagneur, Lyon 3e. Jusqu'au 28 mars, du mercredi au samedi de 13h à 19h et le dimanche de 10h à 19h.
Tél. 04 78 71 08 54.

SAINT-PRIEST

Le tramway embellit la ville

Avec l'arrivée de la ligne T2 du tramway en plein cœur de Saint-Priest, la commune a changé de visage. Tout au long du tracé, huit chantiers importants, dits connexes et pilotés par le Grand Lyon, ont été lancés entre septembre 2002 et aujourd'hui. Visite guidée.

Depuis octobre dernier, la ligne T2 du tramway achève son parcours dans le quartier de Bel Air à Saint-Priest après avoir traversé toute la ville depuis Perrache. Une arrivée qui a généré d'importants travaux connexes sur huit sites sanpriots.
La première modification concerne le parvis du collège Gérard-Philipe. Il est désormais relié au square Hélias par un chemin comportant un belvédère, des terrasses, des jeux pour enfants, des terrains de boules, de basket et de ping-pong. Plus de 1 000 m² de gazon ont été plantés, ainsi que 21 arbres. Un peu plus loin, la sécurité des piétons a été renforcée dans la rue Florian grâce à l'élargissement des trottoirs. De nouvelles places de stationnement ont été créées, bordées de plantations, ainsi que sur la rue Rhin-et-Danube.
Ensuite, le tramway arrive au Pôle bus où des interconnexions permettent de se rendre dans les communes alentours. Les jours de soleil, les voyageurs patienteront à l'ombre d'une voûte végétale constituée de 25 érables. Puis, le tracé emprunte la place Ottina et le boulevard Édouard-Herriot. Ce dernier vient d'être mis en double sens de circulation, tout comme la rue Henri-Maréchal et l'avenue Leclerc, offrant ainsi une meilleure desserte du centre-ville.

Un mail piétonnier pour la convivialité
Enfin, les rues Jules-Ferry et Herriot-ouest sont actuellement en chantier. D'ici à la fin de l'année, le revêtement de surface sera refait en totalité sur cette première artère. Quant à la seconde, elle sera réduite de moitié pour la circulation et accueillera un mail piétonnier pour davantage de convivialité. ‹

LE SAVIEZ-VOUS ?
→ Des jardins poussent le long du tram

Le long du tramway, deux jardins viennent de sortir de terre à Saint-Priest sous la houlette d'un jeune artiste paysagiste, Thierry Levaillant. À la station Salvador-Allende, c'est un verger de poche, composé de cerisiers nains, d'une haie champêtre et d'un figuier qui a été planté au square Hélias. Les enfants des écoles riveraines sont invités à l'entretenir. En juin, ils récolteront les fruits de leur travail. Une activité que les écoliers pratiqueront également aux abords de la station Jules-Ferry où des plans de tomates, des framboisiers et des groseilliers sont cultivés. Cet ensemble, baptisé « classe en bois », accueille également des girafes en bois grandeur nature.

COLLONGES-AU-MONT-D'OR

Le renouveau du hameau de Trèves Pâques

Situé sur la commune de Collonges-au-Mont-d'Or, le hameau de Trèves-Pâques se dote actuellement d'un cœur de bourg plus convivial. Engagés en janvier dernier, les travaux devraient être totalement achevés fin 2005. L'objectif : faire de ce quartier l'un des pôles d'animation de la commune. Trois places publiques sont aménagées : la place de la Tour, le square Trèves-Pâques et la placette de Gélives. Un espace commercial intégrant commerces et services est construit sur la place de la Tour. Le stationnement est repensé pour faciliter l'accès aux commerces tout en sécurisant les déplacements des piétons : des stationnements sont intégrés aux places publiques et créés le long des voiries situées à proximité.
De petits immeubles, comportant jardins en terrasse et parkings en sous-sol sont construits sur les rues du Général de Gaulle et César Paulet, offrant une cinquantaine de logements au total, en accession ou locatifs. ‹

FEYZIN

Vive la nationale 7

La Ville de Feyzin a engagé d'importants travaux sur la nationale 7 qui la traverse afin de mieux faire cohabiter automobilistes, piétons, riverains et cyclistes. Sur trois kilomètres, cette artère va connaître d'importants changements, notamment pour mieux réguler le transit et réduire les vitesses excessives. Les services du Grand Lyon sont actuellement à pied d'œuvre afin de réaliser tous les travaux techniques de mises aux normes et de renouvellement des conduits d'assainissement. En parallèle, la Ville, en collaboration avec EDF et France Telecom, profite de l'ouverture afin d'enfouir les réseaux électriques et de télécommunication. Fin 2005, les Feyzinois découvriront une route bordée de plantations et réduite en largeur avec pistes cyclables, trottoirs et places de stationnement. Un ensemble d'aménagements va également être réalisé fin 2004, tels la rénovation du mobilier urbain et des éclairages publics ou le réaménagement des carrefours afin de renforcer la sécurité des piétons et des sorties d'écoles. Tout est donc réuni pour que la nationale 7 retrouve à l'orée de 2006 son aspect de route de ville dans la commune de Feyzin. ‹

DÉVELOPPEMENT

NOUVEAU VAISE

L'ÂGE DE RAISON

Grâce au plan de développement engagé dès 1996, Vaise arbore un nouveau visage. Un quartier où il fait bon vivre et travailler, qui entre aujourd'hui dans une ultime phase de grands projets.

Quartier sinistré par le trafic automobile, Vaise à longtemps été un quartier « laissé pour compte » des politiques d'aménagement. En 1996, un plan de développement ambitieux est engagé afin d'en faire un quartier attractif et agréable à vivre. Des investissements publics lourds sont réalisés : prolongement de la ligne D du métro jusqu'à gare de Vaise et construction d'un second pôle multimodal, réaménagement de l'Espace Valmy, des rues Marietton et de Bourgogne, construction de la médiathèque, lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, soutien au développement économique et commercial…

Quelques années plus tard, les actions engagées commencent à porter leurs fruits. Les premiers changements sont visibles et incitent promoteurs et entreprises à investir à Vaise. Atari (ex Infogrames), Cegid, Bayer Cropscience, UPI, Bocuse… sans oublier les plus grands concessionnaires automobiles, parient sur le développement du quartier en s'y installant.

Grâce à ces investissements privés, plus de 3 000 logements et 136 000 m² d'activités supplémentaires verront le jour d'ici 2005, soit environ 10 000 emplois, 8 000 habitants et 5 000 étudiants nouveaux sur le quartier.

Pour faire face à l'accroissement de population et accueillir les nouveaux venus dans de bonnes conditions, des aménagements et équipements publics sont aujourd'hui programmés : construction d'un nouveau centre social, ouverture de crèches et de classes dans l'enseignement primaire, création de nouvelles voies pour mieux relier les différents quartiers entre eux, construction d'un second parc de stationnement à Gare de Vaise…

Dans le même temps, le développement du quartier se poursuit avec d'ambitieux projets : construction d'un nouveau pont, ouvert à la circulation en 2008, réaménagement de l'ensemble des berges de Saône, ouverture d'un multiplexe du groupe Pathé dans le quartier de l'Industrie fin 2005. ‹

EXPO AU FIL DU TEMPS

Une nouvelle exposition, installée à la Mission Vaise depuis le 4 décembre dernier, permet de visualiser le chemin parcouru depuis le lancement du plan de développement et de visualiser les actions programmées à court et moyen termes.

Tous les quartiers et les programmes phares font l'objet de panneaux, plans et maquettes.

→ **Exposition permanente**
Du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.
12, rue Marietton, 69009 Lyon (métro Valmy)
Tél. 04 72 53 67 80
www.grandlyon.com

PORTE-DES-ALPES

UN TERRITOIRE D'INNOVATIONS

Projet à la fois urbain, technologique et social, Lyon Porte-des-Alpes est en passe de gagner son pari. Dans quelques années, il sera l'un des outils essentiels du développement de l'agglomération.

Cela fait presque 30 ans que le projet Porte-des-Alpes est sur les rails, vaste territoire de 1 400 hectares s'étendant sur les communes de Bron, Chassieu et Saint-Priest. L'aéroport d'affaires de Bron, tout comme Eurexpo ou l'université Lyon II, font partie de son patrimoine. Quant au parc technologique éponyme, lancé en son cœur au début des années 90, il bénéficie aujourd'hui de la desserte du tramway et regroupe une trentaine d'entreprises de renom. Sur les 120 hectares existants, plus de la moitié sont déjà vendus, restent notamment à commercialiser quelque 14 hectares d'un seul tenant à destination de sociétés high-tech. Particularité de ce parc, son caractère innovant, emprunté au modèle anglo-saxon, et son parti pris environnemental. Le Parc, c'est en effet 50 % de bureaux et 50 % d'espaces paysagers. Futur poumon vert de l'agglomération, Lyon Porte-des-Alpes comporte également un volet « habitat ». Les premières pierres sont programmées pour ce mois d'avril sur la ZAC des Hauts-de-Feuilly, le long d'une trame verte en devenir : un programme de 150 logements, essentiellement des maisons de ville ou des maisons de patio, utilisant les énergies solaires et photovoltaïques.

→ **Mission Porte-des-Alpes :**
12, allée Irène Joliot-Curie, Bât B2,
69791 Saint-Priest Cedex.
Tél. 04 72 79 12 00.

ÉCONOMIE

CROIRE EN L'ESPRIT D'ENTREPRISE !

« Grand Lyon, l'esprit d'entreprise ». Derrière l'effet slogan, une organisation unique en France et des moyens conséquents en faveur du développement économique et des entreprises locales.

Enjeu : placer Lyon parmi les quinze premières métropoles européennes.

« Grand Lyon, l'esprit d'entreprise » est désormais la formule consacrée pour évoquer la stratégie économique et de développement de l'agglomération lyonnaise. Depuis 1997, le Grand Lyon s'est engagé avec ses partenaires – Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers, CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) et Gil Medef Lyon Rhône – dans ce qui est aujourd'hui un exemple de « gouvernance économique » unique en France. Derrière les discours, la formalisation d'un véritable plan en faveur des entreprises locales et de leur rayonnement à l'international, ainsi que la mobilisation de moyens humains et financiers conséquents.

L'ENE inauguré en fin d'année dernière

Avec en toile de fond, l'ambition de faire entrer Lyon dans le club des quinze premières métropoles européennes, les cinq partenaires ont construit une stratégie visant à favoriser l'entrepreneuriat, à accompagner l'évolution des TPE-PME-PMI et à faire émerger des pôles industriels d'excellence. D'ores et déjà, les signes d'engagement sont légion : l'ouverture en octobre dernier de l'Espace

La nouvelle Maison de l'entrepreneuriat à Écully.

Numérique Entreprise (ENE), structure vouée à la diffusion et à l'intégration des nouvelles technologies, la création d'un club d'entrepreneurs pour soutenir le déploiement de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry ou le lancement du Cancéropôle Lyon Rhône-Alpes.
Quant à l'année 2004, elle sera celle de la transmission et de la reprise d'entreprises, de l'essaimage – qui permet à des sociétés d'aider leurs salariés à créer leur propre entreprise – , du renforcement de l'action internationale (promotion et accompagnement des savoir-faire locaux, coopération avec les autres villes européennes…) et des grandes infrastructures, qu'elles soient aéroportuaire, routière ou ferroviaire. ‹

LE SAVIEZ-VOUS ?

➔ Vous avez dit **cluster**… Par cluster – grappe en français – on évoque une concentration, notamment géographique, d'entreprises, de laboratoires, mais aussi de centres de recherche évoluant dans un même secteur d'activité. « Grand Lyon, l'esprit d'entreprise » entend favoriser le développement dans l'agglomération de trois pôles d'excellence majeurs : les biotechnologies, les jeux vidéo et la mode-création.

➔ Les entreprises du Grand Lyon, mais aussi les investisseurs nationaux et internationaux, pourront bientôt se connecter au **portail économique du Grand Lyon.** L'ouverture de ce site internet, qui présentera les atouts de Lyon, les opportunités de partenariats industriels et d'affaires, la vie des entreprises et l'actualité économique, est programmée pour octobre prochain.

➔ Quatre agences de communication ont rendu fin janvier leurs propositions pour faire entrer Lyon dans le **Top 15 des métropoles européennes** les plus attractives. Objectifs : imposer une image valorisante du territoire, attirer de nouvelles implantations d'entreprises, susciter des événements et des projets, augmenter la fréquentation touristique et contribuer au rayonnement international des acteurs économiques.

➔ La **Maison de l'entrepreneuriat** sera inaugurée tout prochainement à Écully. Elle offrira des services relatifs à la création d'entreprises et hébergera une pépinière de plus de 500 mètres carrés.

RAYONNEMENT

SOLIDARITÉ

RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE NORD-SUD

80 % de la population mondiale n'a pas accès à Internet. Lors du sommet des villes sur la société de l'information, à Lyon en décembre dernier, la proposition de créer un fonds de solidarité numérique ouvert à tous les citoyens du monde a séduit le millier d'élus locaux participants. Une idée reprise lors du premier sommet mondial de Genève.

© Daniel Winteregg

Le Palais des congrès de Lyon a accueilli, les 4 et 5 décembre derniers, un millier de participants, venus des cinq continents pour assister au premier sommet mondial des villes. Durant trois jours, représentants de la société civile, maires et élus se sont succédé à la tribune afin de faire connaître et de valoriser les initiatives prises pour construire un monde équitable et solidaire en ce qui concerne l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. Il s'agissait aussi de prendre en compte l'avenir de l'humanité à la lumière des mutations technologiques actuelles.
Internet, l'une des facettes les plus populaires de ces technologies, se développe en effet à vitesse grand V depuis une dizaine d'années dans les pays industrialisés, alors que d'autres nations n'ont simplement pas les moyens d'y accéder. La fameuse fracture numérique se creuse de jour en jour.
Au terme de la manifestation, une déclaration de Lyon a donc été adoptée à l'unanimité et communiquée par Gérard Collomb et Christian Ferrazino, respectivement maire de Lyon et de Genève, lors du premier sommet mondial sur la société de l'information de Genève, réunissant des chefs d'État et de gouvernement, des entreprises et des organisations non gouvernementales. Dans ce texte, il est question du droit d'expression, de gouvernance d'Internet, de propriété intellectuelle et, bien sûr, de solidarité numérique.

Plus d'un million d'euros récoltés
Une des actions concrètes issues de ce manifeste est la proposition du président du Sénégal, Abdoulaye Wade, de créer un fonds international de lutte contre la fracture numérique, qui serait financé de manière volontaire par les consommateurs, les collectivités, les entreprises et les associations des pays riches. L'objectif est clair, combler le fossé qui sépare les nations, notamment celles du continent africain.
La Ville de Genève a fait savoir qu'elle était prête à héberger ce fonds et a annoncé une contribution de 330 000 euros. Lyon s'est également engagée à verser 300 000 euros et le Sénégal 420 000 euros. D'ici là, un groupe de travail, présidé par Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, devra faire des propositions, qui seront rendues publiques lors de la seconde édition du sommet mondial, prévue en novembre 2005 à Tunis. ‹

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ **91 %** des utilisateurs d'Internet dans le monde vivent dans des pays industrialisés.
→ **19 %** de la population mondiale utilisent Internet.
→ On compte seulement **1 %** d'internautes en Afrique.

DIALOGUES EN HUMANITÉ

L'HUMANISME AU TRAVERS DES SIÈCLES

À l'initiative de Gérard Collomb, citoyens, élus, industriels, croyants de toutes religions ou athées sont amenés à réfléchir, au sein d'un programme baptisé « Dialogues en humanité », sur l'évolution de la notion d'humanisme à travers les âges à Lyon. Ce forum sur la question humaine apparaît comme une nécessité en ce début de troisième millénaire marqué par une violence qui se généralise sur tous les continents. Sept grands défis majeurs pour l'humanité sont donc au programme des conférences et des débats. À terme, l'ensemble des réflexions sera compilé dans un ouvrage. ‹

→ **Les prochains rendez-vous**
- **9 mars : « Face aux défis écologiques »,** avec Dominique Bourg de l'université de technologies de Troyes.

- **20 avril : « Face aux défis de la révolution du vivant »,** en présence de Corinne Lepage, ancien ministre de l'Environnement et présidente de CAP 21.
- **25 mai : « Face au défi d'un développement humain »,** avec Patrick Viveret, conseiller référendaire, rapporteur de la mission « nouveaux facteurs de richesse ».

Ces réunions sont ouvertes au public et gratuites. Elles se tiennent au Grand Lyon (à partir de 18h) :
20, rue du Lac, 69003 Lyon.

ENVIRONNEMENT

RESPIRALYON

LE GRAND LYON A DU NEZ

L'État, le Spiral Air et le Grand Lyon ont décidé de combattre les mauvaises odeurs. Première action du programme Respiralyon : le recrutement de deux cents nez permettant de cibler les zones concernées.

Différents sondages en témoignent, les mauvaises odeurs qui affectent périodiquement certaines parties de l'agglomération lyonnaise procurent une gêne importante à ses habitants. Afin de mieux identifier puis de réduire ces nuisances olfactives chroniques ou accidentelles, le préfet du Rhône a chargé le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et des risques dans l'agglomération lyonnaise (Spiral Air) de mettre en place, en partenariat avec le Grand Lyon, les services de l'État, les industriels et les associations de protection de l'atmosphère, un dispositif d'étude et de suivi. Baptisé Respiralyon, ce plan d'actions entend accélérer la chasse aux mauvaises odeurs en réalisant un état des lieux de la situation et en identifiant les sources émettrices.

Un réseau de 200 nez bénévoles

Première étape, deux cents nez bénévoles ont été recrutés en décembre et janvier derniers, chargés de renifler quotidiennement l'air du lieu où ils résident. Ils doivent signaler en temps réel à l'Association pour la prévention de la pollution atmosphère (APPA) tout épisode provoquant une gêne olfactive. Ces deux cents « olfactomètres humains » sont disposés de telle sorte qu'ils forment un maillage complet de Lyon et de son agglomération et ont eu droit à une formation en liaison avec les laboratoires de l'université Lyon I.
En parallèle, les signalements d'odeurs par écrit, appels téléphoniques et courriels reçus par les différentes instances (mairies, services de l'État…) seront systématiquement enregistrés sur un formulaire unique puis centralisés par le Spiral Air. Tout habitant peut aussi signaler directement une odeur en se connectant au site internet www.respiralyon.org. Un croisement d'informations, qui doit contribuer à l'identification des secteurs les plus concernés par cette nuisance et en faciliter la gestion. ‹

→ **Renseignements :** www.respiralyon.org

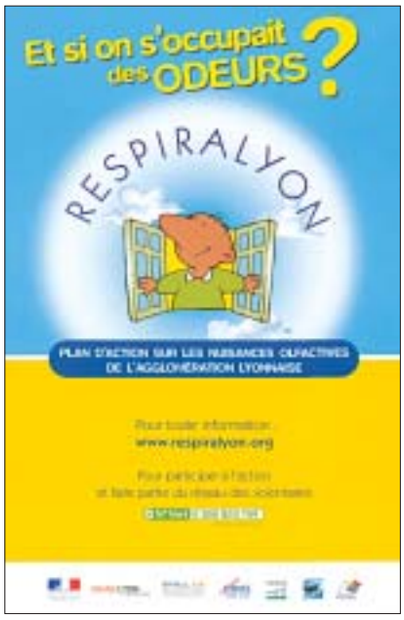

LE SAVIEZ-VOUS ?
→ **Des plaquettes d'information** expliquant les objectifs et les moyens de Respiralyon sont disponibles dans toutes les mairies des 55 communes du Grand Lyon mais également sur le site internet www.respiralyon.org.

ANIMAUX EN VILLE

UNE VILLE PROPRE OÙ CHACUN TROUVE SA PLACE

Au-delà des campagnes en faveur de la propreté et de la verbalisation des propriétaires peu regardant sur les déjections de leur chien, le Grand Lyon s'interroge sur l'Homme et l'animal en milieu urbain. Le 16 mars, la communauté urbaine va en effet mettre en perspective les questions de prévention, de répression tout en élargissant la réflexion sur la véritable place de l'animal dans l'agglomération qui en recense 1,26 million. Dans plusieurs villes européennes, ce phénomène de société mobilise élus, vétérinaires, professionnels de la santé, propreté publique et les services de la communication. Tous tentent de trouver des solutions afin de gérer la présence animale via la mise en place d'espaces dédiés, l'éducation des maîtres ou la distribution de sacs et de pelles. Des dispositions qui

correspondent à une démarche de santé publique, d'aménagement urbain, de responsabilité et de tolérance. Il s'avère primordial de comprendre les besoins, le mode de fonctionnement et le comportement de l'animal afin d'arriver à une cohabitation harmonieuse avec l'homme. Autant de questions abordées lors de la journée prospective du 16 mars, de 9h à 17h30 au Grand Lyon, ouverte à tous.

→ **Inscriptions** par téléphone au 04 78 63 41 82 ou fax au 04 78 63 48 80. www.millenaire3.com

ENVIRONNEMENT

AGENCE LOCALE D'ÉNERGIE

L'ÉNERGIE AU QUOTIDIEN

Créée en 2000 à l'initiative du Grand Lyon, l'Agence locale d'énergie intervient sur les 55 communes de l'agglomération. Objectif : promouvoir la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et la haute qualité environnementale. En filigrane, l'amélioration de la qualité de l'air et le développement durable.

Comment choisir ses appareils électroménagers ? Quel type de chauffage utiliser ? Quelles aides peut-on obtenir ? …
Voici quelques-unes des questions les plus fréquemment posées aux cinq conseillers de l'Agence locale d'énergie (ALE), créée en 2000 à l'initiative du Grand Lyon. Cette structure, située dans le troisième arrondissement de Lyon, a pour mission de fournir au public une information de proximité sur la maîtrise des consommations d'énergie, l'isolation thermique, l'eau chaude domestique ou les équipements de l'habitation. L'ALE est en effet à la disposition de tous les résidents de l'agglomération lyonnaise pour leur apporter gratuitement des conseils pratiques sur les moyens de réduire leur facture tout en préservant l'environnement par l'emploi d'énergies renouvelables et par des gestes économes. Des compétences également mises au service des entreprises, des collectivités publiques et d'organismes tels que les Opac du Rhône, l'Ufcr Que choisir, l'Insa de Lyon ou le Sytral.
L'ALE forme également des professionnels à la Haute qualité environnementale (HQE) visant à prendre en compte les impacts écologiques d'une opération de construction ou de réhabilitation.

Guide sur la démarche HQE
Avec le Grand Lyon, elle vient de procéder à un audit énergétique sur l'ensemble du patrimoine de l'institution qui devrait déboucher dans le courant de l'année sur des mesures économiques concrètes. Autre exemple de collaboration avec le Grand Lyon, la rédaction d'un guide sur la démarche HQE et la maîtrise d'énergie. Cet ouvrage donnera la parole aux citoyens, lycéens, représentants d'organismes et politiques qui pourront s'exprimer librement sur le sujet lors d'expositions et de rencontres. L'objectif étant de valoriser les actions exemplaires qui ont vu le jour sur l'agglomération.

→ LES BONNES HABITUDES À ADOPTER

→ **Au-delà de 19°C,** augmenter la température de 1°C conduit à consommer 7 % d'énergie en plus, soit 45 € par an.
→ Savoir **réguler la température** selon l'occupation de la pièce : 19°C pour les pièces à vivre, 16°C pour la nuit, 15°C pendant les courtes absences et de 12 à 14 °C pour les absences prolongées.
→ Il est important de **vérifier la consommation d'un réfrigérateur ou d'un lave-vaisselle au moment de l'achat.** L'étiquette « énergie » est obligatoire sur tous ces appareils. Les catégories A et B correspondent aux appareils les plus efficaces et peuvent engendrer une économie annuelle supérieure à 15 €.
→ **Une douche** consomme entre 25 et 100 litres d'eau, **un bain** entre 150 et 250 litres.
→ **Une ampoule basse consommation** de 20 W, en remplacement d'une ampoule halogène de 500 W pour un éclairement tout aussi confortable sur une durée de 4 heures d'utilisation quotidienne, engendre une économie de 75 € par an. Elle dure également de 6 à 10 fois plus longtemps que les lampes à incandescence.
→ **Un téléviseur en veille** pendant 20 heures consomme autant qu'en 4 heures de marche.

Enfin, l'ALE mène tout au long de l'année des actions de communication sur tout le territoire en organisant des visites, conférences et débats destinés au grand public et aux professionnels afin de promouvoir les énergies renouvelables ou la démarche HQE. ‹

→ **Agence locale d'énergie de l'agglomération lyonnaise,** 17, rue de la Victoire, 69003 Lyon. Tél. 04 37 48 25 90. www.ale-lyon.org

DOSSIER

BUDGET
ET SI ON EN PARLAIT…

Cette année, la communauté urbaine dispose d'un budget de 1,353 milliard d'euros pour assurer les missions dont elle a la charge au quotidien - propreté, voirie, assainissement, eau, transports… - et mener les travaux d'aménagement urbain nécessaires à une meilleure qualité de vie dans ses 55 communes.

En filigrane, l'ambition d'un territoire équilibré et respectueux des générations futures. Le Grand Lyon prépare aujourd'hui le cadre de vie de demain et se tient à la disposition de chacun.

PAGES 12 ET 13
Un Grand Lyon solidaire et compétitif

PAGE 14
L'interview de Jacky Darne, vice-président du Grand Lyon délégué aux Finances

PAGE 15
Une nouvelle donne pour la taxe professionnelle payée par les entreprises

PAGE 16
Le Grand Lyon, un acteur incontournable au quotidien

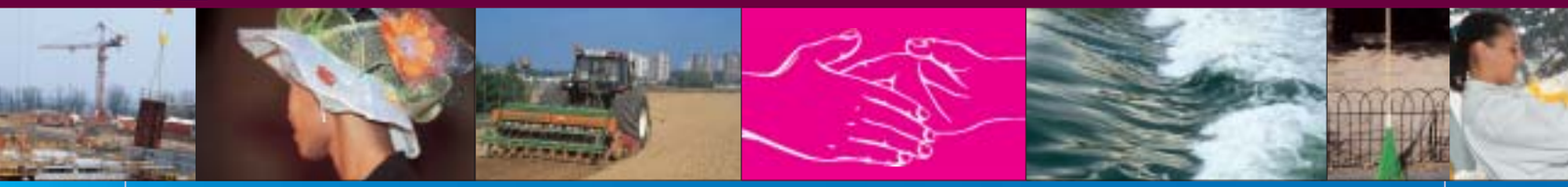

DOSSIER

BUDGET 2004

UN GRAND LYON SOLIDAIRE ET COMPÉTITIF

Le budget 2004 de la communauté urbaine, adopté le 22 décembre dernier, s'établit cette année à 1,353 milliard d'euros, en hausse de 4 % par rapport à 2003. En toile de fond, l'ambition d'une agglomération attractive et compétitive, tant au plan national qu'international.

« *Nous devons travailler pour le bien-être de tous, la solidarité entre les communes et le rayonnement de l'agglomération* », a rappelé Gérard Collomb, président du Grand Lyon, lors du vote du budget 2004. Qualité de vie, solidarité et compétitivité, ce concept tricéphale revient comme un leitmotiv dans les discours et donne du sens aux longues colonnes de chiffres du budget.

Sur l'enveloppe de 1,353 milliard d'euros destinée à mettre en scène ses ambitions et à lui permettre de remplir ses obligations en matière de voirie, collecte des déchets, propreté, traitement de l'eau ou transports, .../

2002-2007 : INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS

Un investissement global de 1,4 milliard d'euros a été décidé sur la période 2002-2007 pour mettre en œuvre les actions souhaitées à l'échelle de l'agglomération. Plus de 50 % de cette capacité de financement ont d'ores et déjà été engagés. Cette année, 344 M€ seront débloqués.

- **Déplacements urbains : 473 M€**
- **Assainissement : 185 M€**
- **Développement économique et emploi : 169 M€**
- **Grands équipements d'agglomération : 125 M€**
- **Urbanisme et espaces publics : 116 M€**
- **Maintenance et renouvellement : 106 M€**
- **Eau : 77 M€**
- **Habitat et politique de la ville : 57 M€**
- **Écologie urbaine : 50 M€**
- **Investissement foncier : 35 M€**
- **Opérations « contrat de plan » : 19 M€**

/...le Grand Lyon réaffirme ses priorités et pointe de nouveaux objectifs. Ainsi, le poste consacré au développement durable et solidaire (268,5 M€) augmente par rapport à 2003. Les sommes relatives au fonctionnement des déchetteries et au recyclage des déchets (9,8 M€) progressent de près de 5 %. Il en va de même pour les déplacements dans l'idée d'intensifier le réseau des transports en commun, de sécuriser les routes et d'inventer de nouvelles solutions pour se rendre d'un point à un autre de l'agglomération.
En matière de solidarité, le Grand Lyon joue la carte de l'habitat en augmentant de façon significative ses aides aux logements sociaux (15 M€), aux OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) et aux organismes HLM. Le plan hospitalier des Hospices Civils de Lyon bénéficie d'une enveloppe de plus de 3,5 M€ afin de poursuivre les chantiers en cours.

Promouvoir les entreprises en France et à l'étranger

Quant au volet « économie et internationalisation » (32,8 M€), il connaît en 2004 la plus forte évolution de tous les crédits de dépenses de fonctionnement (+ 63 %). Il s'agit de contribuer au développement des grandes infrastructures avec une première échéance de 2,4 M€ à destination de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry et une participation à l'extension du parc des expositions Eurexpo à hauteur de 8 M€. L'accompagnement des entreprises est renforcé grâce à la mise en œuvre d'actions nouvelles en faveur de la création et de la reprise d'entreprises ou destinées à promouvoir l'image des TPE-PME-PMI lyonnaises en France et à l'étranger. Cette année 2004 sera également celle de l'engagement de la politique « cancéropôle » prévue dans le cadre du contrat d'agglomération et d'une prospection de niveau international au profit de la filière biotechnologique. Parallèlement, le Grand Lyon poursuit sur la voie de la démocratie locale et de la concertation en mobilisant les ressources humaines nécessaires.
Il est à noter enfin que la fiscalité représente moins de la moitié des recettes de fonctionnement et que la perspective d'augmentation du taux de la taxe professionnelle a été exclue jusqu'à la fin du mandat. L'évolution annuelle de la manne fiscale dépend donc essentiellement de l'investissement des entreprises implantées sur le territoire. D'où une volonté de maintenir les activités existantes, de produire une offre adaptée à l'accueil de nouvelles sociétés et de rendre l'agglomération attractive qui confère à l'obligation de résultats. ‹

DANS LE TOP 10 FRANÇAIS

Le budget 2004 du Grand Lyon se situe parmi les dix premiers budgets des collectivités locales françaises.

- **Ville de Paris : 6 Md€**
- **Région Rhône-Alpes : 1,468 Md€**
- **Grand Lyon : 1,353 Md€**
- **Département du Rhône : 1,15 Md€**
- **Ville de Lyon : 0,62 Md€**

DOSSIER

INTERVIEW

JACKY DARNE : « RÉDUIRE TOUTES LES FORMES D'INÉGALITÉ »

Vice-président du Grand Lyon délégué aux Finances, Jacky Darne souhaite réduire toutes les formes d'inégalité sur le territoire et insiste sur une nécessaire maîtrise des dépenses de fonctionnement de la communauté urbaine.

Le budget, c'est un chiffre mais c'est aussi un discours. Comment le Grand Lyon a-t-il préparé son budget 2004 ?

Jacky Darne : La communauté urbaine exerce des compétences déléguées par les communes dans un souci d'équité et d'efficacité. Elle rend des services quotidiens et récurrents - la gestion de l'eau, la voirie, l'assainissement, le nettoiement, le ramassage des ordures ménagères… - mais elle doit aussi préparer l'avenir et assurer les conditions du développement économique. Un budget ne se limite donc pas à mobiliser les recettes nécessaires pour assurer les besoins immédiats de la population. Il est avant tout un arbitrage entre des moyens et des objectifs de qualité de vie à moyen et long termes. C'est la raison pour laquelle nous établissons à la fois un budget annuel avec des dépenses et des recettes en équilibre et une programmation d'investissements sur plusieurs années grâce à laquelle nous anticipons les priorités de demain.

Quelles sont ces priorités pour le Grand Lyon ?

Nous avons pour objectif premier de réduire toutes les formes d'inégalité sur le territoire. Le logement, notamment, est un souci majeur pour de nombreux habitants du Grand Lyon. Nous avons donc décidé d'augmenter l'investissement en faveur du logement social en permettant l'achat de foncier à hauteur de 5 millions d'euros, en subventionnant davantage les offices d'HLM (5,5 M€ en 2004) et en accordant des aides dans les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (3 M€). Priorité est également donnée au développement des transports collectifs, qui contribuent à lutter contre la pollution et garantissent l'accessibilité de tous. Quant à notre politique de la ville, nous l'exerçons aussi bien dans les zones urbaines denses que dans les centres de bourgs, parce qu'une diversité des lieux de résidence est indispensable.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Grand Lyon emploie 4 468 personnes, qui se répartissent dans les services suivants :

- → Propreté, collecte et traitement des déchets : **1 932 agents**
- → Voirie : **632**
- → Eau et assainissement : **588**
- → Logistique et bâtiments : **342**
- → Urbanisme et grands projets : **269**
- → Économie et foncier : **124**
- → Autres services (ressources humaines, finances, juridique, informatique…) : **581**

La masse salariale globale du Grand Lyon s'établit en 2004 à **171,43 M€.**

Vous insistez sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement…

Compte tenu des aléas pesant sur nos ressources, nous devons en effet maîtriser l'évolution de notre masse salariale, qui n'augmentera cette année que de 2 % par rapport à 2003. Nous travaillons de façon très suivie la gestion de notre dette pour limiter au maximum les intérêts à payer aux banques. Nous sommes en effet très vigilants sur la croissance des dépenses de fonctionnement. L'augmentation des dépenses courantes sera d'ailleurs que de 0,01 % en 2004.

Quel est l'état d'endettement du Grand Lyon ?

Nous pourrons emprunter 180 millions d'euros au total en 2004. Nous entrons dans une période de réalisation des investissements programmés et il faut donc faire face pour assurer le développement et l'avenir du Grand Lyon. Cela dit, l'encours de la dette au 1er janvier 2004 s'élève à 915 millions d'euros, dont 87,5 seront remboursés cette année. Nous nous sommes engagés dès le début du mandat à ce que le montant total de l'emprunt soit inférieur à 20 % de nos recettes réelles de fonctionnement et à ce que le montant des encours puisse être remboursé sur une période maximale de huit ans. Nous tiendrons fermement cet engagement. ‹

TAXE PROFESSIONNELLE

LA NOUVELLE DONNE

Le système de fiscalité du Grand Lyon évolue. La taxe professionnelle n'est plus perçue par chacune des 55 communes de l'agglomération. En 2008, toutes les entreprises s'acquitteront au bénéfice du Grand Lyon d'une taxe professionnelle calculée selon le même taux.

Entrée en application au 1er janvier 2003 (loi dite Chevènement du 12 juillet 1999), la taxe professionnelle unique (TPU) se met progressivement en place. Affectée désormais en totalité à la communauté urbaine et non plus perçue par chaque commune, elle sera calculée d'ici à 2008 pour toutes les entreprises installées sur le territoire du Grand Lyon en fonction d'un taux unique fixé aujourd'hui à 20,01 %.
La nouvelle donne est simple : les compétences des communes bénéficiant en premier lieu aux ménages, les taxes que ceux-ci acquittent (habitation et foncières notamment) reviennent directement aux municipalités ; de son côté, intervenant dans les domaines économiques, le Grand Lyon perçoit la taxe professionnelle payée par les entreprises, les artisans et les commerçants.
Chaque année, la communauté urbaine encaissera l'intégralité de la TPU mais reversera aux communes un montant leur permettant de retrouver le niveau des ressources fiscales de janvier 2003. En contrepartie, si la commune collecte un produit issu des ménages supérieur à celui de 2003, elle est tenue de reverser le différentiel au Grand Lyon. En parallèle, un taux unique de 20,01 % a été calculé mais n'entrera pas en vigueur immédiatement. Les taux applicables dans chaque commune se rapprocheront progressivement de ce taux unique ; une période de convergence qui s'étalera jusqu'en 2008. Cette démarche souhaite donner davantage de cohérence à l'action publique et à son financement. En outre, mariant péréquation et efficacité économique, la TPU entend atténuer la compétition que se livrent les communes pour attirer les entreprises créatrices d'emplois et de valeur et donc faciliter un développement équilibré à l'échelle de l'agglomération. ‹

→ **Pour connaître l'effet de cette nouvelle donne fiscale** dans chacune des 55 communes, rendez-vous sur le site du Grand Lyon : www.grandlyon.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Le Grand Lyon, c'est **1,6 million de consommateurs,** 50 000 entreprises, 580 000 emplois et 7 200 nouvelles sociétés par an.

BUDGET 2004

→ RECETTES

D'où vient l'argent du Grand Lyon ?

- **La fiscalité** (taxe professionnelle unique nette des reversements) : .....261,7 M€
- **Les dotations de l'État :** .....343,2 M€
- **Les taxes et les redevances :** .....178,9 M€
  - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : .....82 M€
  - Redevance d'assainissement : .....50,8 M€
  - Redevance sur l'eau potable : .....9,5 M€
  - Péage du périphérique nord : .....25,5 M€
  - Taxe locale d'équipement : .....11,2 M€
- **Les emprunts :** .....180 M€
- **Les recettes diverses :** .....180 M€
  - Produits financiers, produits exceptionnels, cessions foncières : .....6,3 M€
  - Subventions de l'Europe, de l'Agence de l'eau, de la Région et du Département : .....111,3 M€
  - Réfection de voirie par EDF, France Télécom : .....9,9 M€
  - Vente de chaleur produite par l'usine d'incinération : .....8,8 M€
  - Autres : .....37,40 M€

→ DEPENSES

A quoi sert l'argent du Grand Lyon ?

- **Dépenses de fonctionnement** (toutes les actions récurrentes) : .....891,4 M€
  - Environnement : .....68,3 M€
  - Économie et internationalisation : 32,8 M€ (dont développement des grandes infrastructures telles que l'aéroport et Eurexpo, 11,7 M€)
  - Solidarité : .....29,4 M€
  - Déplacements : .....138 M€
  - Concertation : .....2,5 M€
  - Proximité (propreté, déchets, voirie…) : .....108 M€
  - Aménagement et qualité de vie : .38,4 M€
  - Gestion des ressources (dont ressources humaines) et divers : .....215 M€
  - Reversement de fiscalité aux communes : .....207,3 M€
  - Divers : .....51,7 M€
- **Dépenses d'investissement** en 2004 dans le cadre du plan de mandat 2002-2007 pour les nouveaux projets d'aménagement : .....344 M€

COMPÉTENCES

LE GRAND LYON AU QUOTIDIEN

Le budget du Grand Lyon permet de financer un certain nombre de services aux habitants : la propreté, l'eau, la voirie, les transports en commun… Il mobilise également des investissements dans des secteurs majeurs comme le développement économique, l'emploi, l'habitat ou l'urbanisme.
Certaines activités sont réalisées en gestion directe par la communauté urbaine, d'autres sont déléguées.

→ LA PROPRETÉ

- **230 circuits de collecte** des déchets ménagers.
- **360 000 tonnes de déchets ménagers brûlées** dans les usines d'incinération.
- **18 000 tonnes de verre recyclées** grâce à l'apport volontaire dans près de 2 100 silos disposés sur la voie publique.
- **12 déchetteries** totalisant plus de 105 000 entrées, soit plus de 92 000 tonnes de déchets collectées.
- **La totalité des habitants du Grand Lyon** est desservie par la collecte sélective des déchets ménagers **depuis 2002.**

→ LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

- Près de **70 zones d'aménagement concerté** (ZAC).
- **24 quartiers prioritaires** bénéficiaires de la politique de la ville.
- **Une douzaine** de requalification de parcs d'activités.
- **Une dizaine d'espaces publics** en cours d'aménagement.
- **Une quinzaine** d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).

→ LA VOIRIE

- **2 983 kilomètres,** dont 2 286 de voies communautaires et plus de 220 kilomètres de pistes et de bandes cyclables.
- **1 340 carrefours à feux,** soit plus de 7 500 feux tricolores.
- **8 tunnels,** dont deux de plus de 1 800 mètres de long ; 50 ponts et passerelles.
- **250 000 mètres carrés de trottoirs aménagés** et quelque 500 000 mètres carrés de chaussées rénovés chaque année.
- **35 équipes polyvalentes,** dont 9 pour les interventions urgentes et 5 équipes d'intervention sur les feux tricolores.
- **Une trentaine de zones piétonnes** contrôlées et protégées par des bornes mobiles.
- **62 000 arbres d'alignement.**
- **231 parcs de stationnement pour les vélos,** dont 150 pour Lyon et 81 sur les autres communes.
- **140 traversées** équipées pour les malvoyants.

→ L'ASSAINISSEMENT

- **2 700 kilomètres de canalisations.**
- **Huit stations d'épuration** d'une capacité totale de 1 300 000 équivalent-habitants, 40 stations de relèvement des eaux usées, 34 stations de relèvement des eaux pluviales.
- **22 bassins de rétention** (240 000 m²).
- **190 millions de m³ d'eaux usées** traités par an, 24 000 tonnes de boues incinérées (matières sèches).

→ L'EAU POTABLE

- Le Grand Lyon est propriétaire des installations, mais en a confié l'exploitation, dans le cadre de contrats d'affermage, à des sociétés privées.
- Le plus grand champ captant d'Europe (375 ha), classé réserve naturelle, se trouve dans le Grand Lyon.

- **100 millions de m³ pompés** par an sur 114 puits de forage.
- **280 000 abonnés,** 3 600 kilomètres de canalisations, 800 kilomètres de branchements, 320 000 m³ d'eau consommés en moyenne par jour.
- **60 000 paramètres d'analyse** par an.

→ LES TRANSPORTS EN COMMUN

- 4 lignes de **métro,** 2 **funiculaires,** plus de 110 lignes de **bus** et trolleybus, 2 lignes de **tramway.**
- **165 millions de déplacements** par an.

→ LES PARCS DE STATIONNEMENT

- Plus de **20 000 places de stationnement,** dont près de 16 000 pour Lyon Parc Auto (LPA).

→ LE MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL

- Le Grand Lyon gère le **Marché de gros de Lyon,** qui réalise un chiffre d'affaires de plus de 400 millions d'euros et emploie plus de 600 personnes.
- **310 000 tonnes de fruits et légumes,** soit 80 % de l'activité du marché, sont négociées chaque année. ‹

LES PARTENAIRES ET PRESTATAIRES DU GRAND LYON

- **Les SEM** (Sociétés d'économie mixte) pour la réalisation des grandes opérations d'aménagement (Lyon Confluence, Vaise…) et des différents projets urbains.
- **Le Sytral** pour l'organisation des transports en commun.
- **La Chambre de commerce et d'industrie de Lyon** pour la gestion de l'aéroport
- **Le Comité d'organisation de la foire internationale de Lyon** (Cofil) pour la gestion d'Eurexpo.
- L'assainissement, la collecte des déchets, le nettoiement et la voirie sont partagés entre **les agents du Grand Lyon des entreprises privées,** ainsi que les grandes études d'urbanisme ou relatives à la politique de la ville.

LES PARTENAIRES DU GRAND LYON

EPERLY

PÉRIPHÉRIQUE NORD, SERVICES COMPRIS

La société Eperly est mandatée par le Grand Lyon pour exploiter le périphérique nord. Ses missions : assurer la sécurité et la gestion du trafic, la collecte des péages, la promotion de l'ouvrage et la maintenance des équipements.

La société d'Exploitation du périphérique nord de Lyon (Eperly) a vu le jour en février 1999 à l'initiative des entreprises Serl, Aréa et Transroute International afin de répondre à l'appel d'offres européen lancé par le Grand Lyon pour l'exploitation du périphérique nord de Lyon. Un marché de prestations a été signé en mars 1999 pour gérer l'ouvrage et assurer les relations clients.

Priorité numéro un d'Eperly, offrir des conditions de sécurité optimale aux 150 000 véhicules qui empruntent chaque jour le périphérique nord. Pour y parvenir, des équipes se relaient 24 heures sur 24 et sept jours sur sept afin de secourir les usagers dans un délai moyen de 6 minutes quelle que soit la nature de l'incident. De plus, les procédures d'intervention sont testées chaque année par des exercices grandeur nature, réalisés en collaboration avec les pompiers, la gendarmerie et la police. Le périphérique nord est, de surcroît, surveillé en permanence par un PC sécurité, qui recueille et centralise les informations grâce à un important dispositif le long des 10 kilomètres de voies : 120 caméras de vidéo surveillance, 80 bornes d'appel d'urgence, 50 refuges, 60 poteaux incendie, 18 panneaux lumineux, 13 « intertubes » et des radios en tunnels.

Plus proche des usagers

Autre action forte de la société, la communication, qui a permis d'établir des relations fortes avec les clients et les abonnés. Le plan de communication, validé par le Grand Lyon, permet de lancer des opérations spécifiques : mise en ligne du site internet www.peripheriquenord.com, création d'abonnements avantageux (Pass'14 et Rhône Pass) et opérations de proximité (distribution de papillotes à Noël, de lumignons pour le 8 décembre…), développement de nouveaux services… L'automobiliste peut ainsi retirer de l'argent, poster son courrier ou acheter *Le Progrès* à la station de péage de Caluire.

Bilan : les habitants du Grand Lyon, plutôt réticents au départ, ont définitivement adopté le périphérique nord. Plus de 92 % des utilisateurs de cette voie rapide sont en effet satisfaits des services rendus, soit une progression de trois points par rapport à 2002, tandis que ce taux atteint 97 % chez les abonnés.

Eperly est d'ailleurs en cours de certification. Tout en conservant sa mission principale, la société a décidé d'exporter son expertise à l'étranger à l'occasion de missions d'assistance et de formation, notamment en Grèce, Corée du Sud, Pologne et aux Philippines. ‹

CORALY

COPILOTAGE À DISTANCE

Coraly (Coordination et régulation du trafic sur les voies rapides de l'agglomération lyonnaise) travaille en partenariat avec la DDE du Rhône, les sociétés concessionnaires d'autoroutes, le Département et le Grand Lyon, à l'amélioration de la circulation sur quelque 170 kilomètres de voies rapides. Grâce aux données collectées par des caméras, des stations de comptage et les équipes de surveillance, cette structure anticipe les pics de circulation afin de mieux gérer le trafic et de guider les automobilistes. 65 panneaux à message variable diffusent des indications de prudence, des temps estimés de parcours ou les itinéraires de délestage afin d'éviter au mieux les bouchons. En complément, la radio Autouroute FM (107.7) constitue une source importante d'information. ‹

→ www.coparly.com

AÉROPORT LYON-SAINT EXUPÉRY

L'ENVIRONNEMENT : PRIORITÉ NUMÉRO UN

L'Ordre national des experts-comptables a remis à l'aéroport Lyon-Saint Exupéry le trophée national récompensant la qualité de ses informations environnementales et sociales. Cette distinction vient s'ajouter à l'obtention de la certification ISO 14001 pour son système de management environnemental. La plate-forme s'est engagée à mettre en œuvre une politique d'actions dans les domaines du bruit, de la qualité de l'air, de l'énergie, de l'eau, des déchets et de l'intégration paysagère. L'aéroport, auquel le Grand Lyon versera cette année 2,4 M€ pour accompagner son développement, assure notamment une veille réglementaire continue, contrôle le respect des procédures de navigation, traite ses propres déchets et rejets et répond à toutes les plaintes et demandes. ‹

GRANDS PROJETS

GERLAND

LE DIALOGUE POUR MOT D'ORDRE

Expliquer les grandes orientations du projet urbain, détailler les opérations en cours, écouter et faire remonter les souhaits ou les attentes, tels sont les objectifs de la concertation mise en place à Gerland. Exemple vivant de démocratie participative.

Gerland fait partie de ces quartiers que le Grand Lyon aménage à travers un projet urbain spécifique. Élaboré par les urbanistes-paysagistes désormais célèbres, François Grether et Michel Desvignes, ce vaste projet concerne un périmètre de 450 hectares et court sur plusieurs années. Objectifs phares : remettre du vert dans la ville, renforcer la vie locale et favoriser les activités économiques tout en construisant un habitat de grande qualité architecturale et renforcer la vie locale. À terme, déplacements doux (vélo, roller, marche à pied…), espaces à vivre, services de proximité et logements devront s'intégrer dans le respect de l'histoire et de l'identité du quartier. La communauté urbaine et les élus du 7e arrondissement ont donc décidé de faire parler les habitants et de recueillir leurs avis. C'est ce que l'on nomme la concertation, particulièrement exemplaire et active dans le 7e arrondissement.

Atelier de dialogue urbain
Au sein de la mission Gerland, un chargé de concertation est à la disposition du public pour échanger et informer. Il reçoit les écoles, les étudiants, le conseil de quartier, les associations locales ou les entreprises et anime des réunions informelles et conviviales. Une exposition permanente constitue le lien indispensable entre les acteurs du projet et les habitants, tout comme de nombreux documents de communication.
Par ailleurs, l'atelier de dialogue urbain offrira à chacun dès février la possibilité d'exprimer ses idées ou ses expériences et d'en débattre. Durant l'année, des experts et des professionnels de l'aménagement viendront animer des ateliers sur des thèmes aussi variés que les déplacements, la cohérence urbaine ou les représentations et perceptions de la ville. En filigrane, l'enjeu est d'améliorer le projet en l'enrichissant des apports de chacun. ‹

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ **La deuxième tranche du Parc de Gerland** va démarrer et sera livrée en 2006.

→ **Une nouvelle crèche** vient d'ouvrir au sein de la ZAC Massimi.

« CONSTRUISONS LA VILLE ENSEMBLE »

Cette exposition permanente invite à découvrir les grandes orientations du projet urbain de Gerland. Elle détaille une douzaine d'opérations prévues d'ici à 2006 et donne une vision de ce que sera le quartier dans une quinzaine d'années. Un espace est ouvert pour s'exprimer et dialoguer : cahier d'expression libre, questionnaire à remplir, boîte à idées… ‹

→ **Exposition permanente,** du mercredi au vendredi de 13h à 19h. Le samedi de 10h à 13h. Accueil des groupes sur rendez-vous. Exposition accessible aux personnes à mobilité réduite.
Mission Gerland :
181-203, avenue Jean-Jaurès, 69007 Lyon.
Tél. 04 37 65 39 10.

LYON CONFLUENCE JOUE LES PROLONGATIONS

Après avoir remporté l'adhésion de plus de 3 000 visiteurs entre octobre et décembre 2003, le Centre d'information Lyon Confluence reconduit en 2004 son exposition dédiée au gigantesque projet d'urbanisme de la pointe sud de la Presqu'île.
L'exposition a été complétée et remise à jour. De la construction du bâtiment des archives municipales, prévue pour 2005, à la réalisation de la place nautique, la visite, en regard de nouveaux plans, permet de visualiser plus précisément encore le visage futur du confluent.
Un film d'une dizaine de minutes reprend les grandes lignes du projet et laisse s'exprimer ses protagonistes : urbaniste, paysagiste, élus et habitants. Le grand public peut également consulter les ordinateurs mis à sa disposition en cliquant sur les icônes des zones géographiques ou des sujets l'intéressant. ‹

→ **Exposition permanente** Lyon Confluence, les mercredis et jeudis de 14h à 18h.
Accueil des groupes sur rendez-vous.
28, rue Casimir-Périer, 69002 Lyon.
Tél. 04 78 38 74 14.
www.lyon-confluence.fr

COMMUNES

- VERNAISON
À FLEUR DE RHÔNE

Au sud de Lyon, résolument tourné vers le fleuve, Vernaison cultive jalousement une qualité de vie liée à un environnement naturel de toute beauté.

Passé Solaize, un pont enjambe le canal du Rhône et, de part et d'autre, des équipements sportifs annoncent qu'il doit faire bon vivre ici. Vernaison est un sémillant village qui se développa dans les années 60. Aujourd'hui, vignes, chocolaterie, industrie de la soie et surtout une batellerie florissante, avec ses trois ports sur le Rhône avant la création du canal, appartiennent au passé. Plus de 30 % des terres étant inondables, la commune ne possède en effet guère de possibilité de développement. Une absence d'activité économique déterminante qui fait que Vernaison détient l'un des plus faibles potentiels fiscaux du département.

Maison de la petite enfance

À flanc de colline en position de bassin versant, Vernaison, taillé de coulées vertes, s'avère incontournable pour se rendre à Charly, Millery ou Irigny. Conséquence, la place du village, enviée du voisinage pour son immense espace, est bien lotie en commerces et toujours très animée, notamment le samedi, jour de marché, qui draine nombre d'habitants des environs. Aux petits soins pour les juniors, la commune a fait construire une maison de la petite enfance dans un parc de huit hectares qui abrite une crèche, un centre aéré et un relais d'assistance maternelle mobilisant jusqu'à 25 emplois à temps partiel en période de vacances. Une cinquantaine d'associations, principalement axées sur le sport et la culture, rythme une vie locale irrésistiblement tournée vers le fleuve. En effet, à quinze minutes de Lyon, Vernaison s'impose comme une rutilante enclave de verdure détentrice de sites remarquables sur le Rhône. Il suffit de jeter un œil sur la séduisante brochure des *(Îles et lônes du Rhône)* pour découvrir le Parc rustique ou l'île de la Table Ronde, formée suite au creusement d'un canal de fuite en 1966… Autant de promenades et parcours thématiques bâtis autour du patrimoine naturel, de la faune et de la batellerie. De cette dernière est restée la tradition des joutes qui reprennent de plus belle les beaux jours revenus. ‹

CHIFFRES CLÉS
- 4 000 Vernaisonnais
- 406 hectares, dont 30 % de terres inondables

CÔTÉ PROJETS

« OUVRIR LE CHAMP DE LA CULTURE »

Georgette Palleja, maire de Vernaison

« Dans le cadre du programme du ministère de la Culture destiné aux communes de moins de 5 000 habitants, Vernaison va construire l'une des premières médiathèques de proximité. Notre objectif est de toucher 60 % de la population en termes de lecteurs permanents. Une fois les réserves foncières opérées, les travaux vont démarrer cette année en vue de réhabiliter et d'agrandir l'aile ouest de la mairie ; ce qui nous permettra au passage de restructurer par un élément architectural d'importance l'entrée sud du village. L'ensemble constituera un pôle culturel dédié à la musique, au livre, au son et aux technologies de l'information. Le rez-de-chaussée des nouveaux bâtiments accueillera la bibliothèque-médiathèque municipale, dotée d'un espace jeunesse et d'un secteur multimédia, tandis que les premier et second étages seront affectés à l'école de musique, très dynamique avec sa centaine d'élèves. Équipée des dernières technologies, cette structure s'avère une véritable aubaine en matière d'animation et de qualité de vie dans la commune. »

COMMUNES

CHARMANTE CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

De son passé de ville thermale, Charbonnières conserve une qualité de vie qui la propulse en tête de file des communes prisées du Grand Lyon.

Au cœur de l'Ouest lyonnais, Charbonnières distille des airs d'aimable cité balnéaire. L'ancienne commune agricole connaît un essor fulgurant à la fin du XIXe siècle avec l'avènement d'un établissement thermal grâce à la présence d'une source d'eau ferrugineuse. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, la construction des thermes autorise celle du casino, à deux pas, sur les terres de la Tour-de-Salvagny. Hôtels, cafés et belles demeures fleurissent. On vient ici, non seulement pour se soigner, mais aussi pour se détendre, s'amuser aux courses d'ânes à « l'asinodrome » de Saint-Luce et montrer sa dernière acquisition au fameux rallye de Charbonnières.
Du fait de la fermeture des thermes, faute d'eau, dans les années 90, le casino demeure le principal pourvoyeur de ressources de la commune. C'est d'ailleurs depuis cette même période que l'on enregistre un regain d'intérêt des Lyonnais pour Charbonnières la verdoyante qui possède l'avantage d'être traversée par un ruisseau aux berges bucoliques autour desquelles se concentre toute l'activité du village où l'on vient à pied !

Un solide tissu de commerces
Un cadre de vie avenant dans une ville à fort passage du fait de ces trois axes routiers. La cité a donc développé un solide tissu de commerces et de services, quasi exemplaire en termes d'attractivité de clientèle. Avec ses trois stations sur la ligne SNCF reliant Lyon Saint-Paul à Sain-Bel, la commune aimerait bien voir prospérer les navettes TER dans l'objectif de passer de 6 000 à 24 000 passagers quotidiens afin de désengorger deux de ses grands axes routiers qui concentrent 29 000 véhicules quotidiens. Reste que la prédominance de la maison individuelle, de l'ordre de 60 à 70 % de l'habitat, montre combien il fait bon vivre dans ce qui s'affirme comme une attirante commune du Grand Lyon. ‹

CHIFFRES CLÉS
- **4 377 Charbonnois**
- **413 hectares**

CÔTÉ PROJETS
« AMÉLIORER LES STRUCTURES EXISTANTES »
Vincent Bourgogne, maire de Charbonnières-les-Bains

« Nous avons plusieurs projets sur la sellette. Le premier vise à restructurer nos écoles primaires et le restaurant, un peu à l'étroit. L'opération, qui va démarrer en septembre prochain, permettra d'agrandir les lieux et d'implanter dans la foulée une salle polyvalente destinée à l'école comme aux Charbonnois. Ensuite, nous allons procéder à l'aménagement du parc Cohen sur la zone verte de Sainte-Luce grâce à la récente acquisition d'un terrain. Enfin à terme, nous allons réaménager la Maison des associations, place Marsonnat. Trop petite, elle n'est plus adaptée au tissu associatif très dynamique. Il faudra également procéder rapidement aux réaménagements des berges suite aux récentes inondations. »

– SATHONAY-CAMP REPREND DU GALON

Presque un siècle après sa création, le passé militaire de Sathonay-Camp revient au grand galop. L'avenir de cette commune du nord-est de l'agglomération est cette fois suspendu à l'installation de 530 familles de gendarme. Décision au printemps.

Étonnant passé que celui de Sathonay-Camp, qui puise ses sources dans l'histoire lyonnaise. Au début du siècle, suite à la révolte des Canuts, le maréchal de Castellane décide d'installer un camp militaire de 33 hectares au sud de la commune de Sathonay, à proximité de la Croix-Rousse. Du jour au lendemain, l'arrivée d'un millier de soldats ne va pas sans générer conflits et rivalités dont la principale conséquence sera la séparation en 1908 de la commune en deux : Sathonay-Village et Sathonay-Camp, un ravin faisant office de frontière naturelle.

Aujourd'hui encore, coincée au nord par le fameux ravin, la voie de TGV côté Rillieux-la-Pape à l'est, et le vallon du 8 Mai qui la sépare de Fontaines-sur-Saône, la jeune commune n'a guère d'autres possibilités de développement que les 33 hectares du site militaire, d'autant que les terres agricoles environnantes sont propriétés de Sathonards originaires du vieux village ! Musique militaire, théâtre… Sathonay a toujours connu l'animation propre à une ville de garnison ; les appelés remplaçant par la suite les soldats du maréchal. Jusqu'en 1997, qui voit la professionnalisation des armées cesser net l'activité du site de Sathonay et provoquer la fermeture de classes et de commerces. Absence de terrains, vieillissement de la population, perte d'activités départ de 300 habitants, rumeur d'implantation d'une prison au cœur du village… Dès 1998, la communauté urbaine répond aux inquiétudes avec un projet de transformation du site au profit d'habitats privilégiant la mixité sociale et une zone artisanale de cinq hectares. Après deux ans de bataille des élus et des habitants, la commune n'est finalement pas retenue pour accueillir une prison ; une mobilisation qui relance le projet du Grand Lyon à l'aube de 2003.

200 logements en petites résidences

En septembre dernier, le maire présente aux habitants le projet de Zone d'aménagement concertée (ZAC) dans le cadre de la concertation préalable. En fin d'année, rebondissement, l'armée, toujours propriétaire, gèle la vente des terrains en prévision de l'installation de 530 familles de gendarme. Bref, Sathonay retrouverait en quelque sorte son socle militaire ; les négociations sont en cours avec une décision finale, annoncée fin mars. Seulement, pour le maire, les dés ne sont pas encore tout à fait jetés : « *La commune acceptera cette implantation sous réserve de compatibilité avec le projet initial* ».

En effet, selon Pierre Abadie, il s'agit de récupérer une dizaine d'hectares à proximité immédiate de la mairie pour réaliser 200 logements en petites résidences et créer un bassin de rétention sous forme d'espaces paysagers. ‹

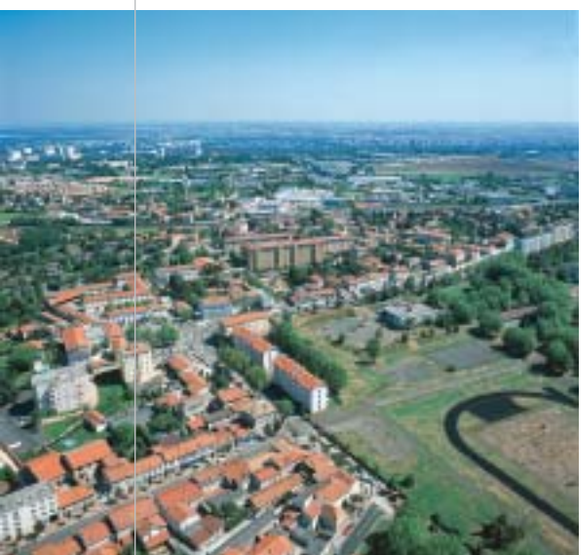

CHIFFRES CLÉS
- **4 326 Sathonards**
- **195 hectares**

CÔTÉ PROJETS

« RÉTABLIR L'ACTIVITÉ DANS LA CITÉ »

Pierre Abadie, maire de Sathonay-Camp et vice-président du Grand Lyon, chargé de l'Urbanisme

« Suite à la réunion du 18 décembre au ministère de l'Intérieur, nous pouvons dire que le projet de reconversion du site vise à installer 530 familles de gendarmes avec pour la partie administrative une organisation sur la base de quatre fonctions : une unité de maintien de l'ordre, une mission de police judiciaire, une fonction d'état-major et enfin un service de soutien. L'accord reste suspendu à la possibilité pour Sathonay de récupérer une dizaine d'hectares afin de construire des logements dans un parc paysager car nous n'avons aucune autre possibilité foncière.

Un autre projet important est de développer une gare multimodale grâce à la construction d'un parking relais de 360 places auquel viendrait se greffer le projet de raccordement de la ligne C1 des TCL, menant de la Cité internationale à Sermenaz. Enfin, la zone inondable du chemin de la Vallée, couramment appelé chez nous le ravin, doit faire l'objet d'un aménagement en parc. »

TRIBUNE

LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES DU GRAND LYON

À L'OUEST, RIEN DE NOUVEAU

Les déplacements sont au cœur des enjeux de nos territoires à différentes échelles : St Exupéry, la ligne Lyon-Turin, les transports régionaux ou encore les transports urbains. Si une bonne articulation entre ces différents niveaux est impérative, il y a des priorités à prendre en compte. Ainsi les déplacements dans l'agglomération appellent des initiatives rapides si l'on veut éviter une véritable saturation d'ici 10 à 15 ans. Le *Grand Lyon Magazine* de janvier leur consacre fort à propos un important dossier avec notamment les projets à court terme en matière de transports en commun. On se réjouira de constater que sur les 7 projets annoncés, 5 concernent l'Est lyonnais. Cependant un seul projet est envisagé à l'ouest, la prolongation du métro jusqu'à Oullins, au mieux à l'horizon 2013 ! Un investissement lourd, alors que ce secteur, pôle important en terme de flux de circulation, connaît un engorgement considérable appelant des réponses rapides.
Des lignes TER périurbaines sont à réaménager, comme l'a entrepris la Région, tout comme des sites propres pour les bus ou encore des dessertes tramway sont réalisables en innovant, notamment au regard de la présence d'équipements structurants de l'agglomération tel que le pôle hospitalier Lyon-Sud, très insuffisamment desservi actuellement. Nous espérons que le projet de métro, satisfaisant à terme, ne sera pas un prétexte pour ne rien faire au quotidien sur ce secteur où des améliorations du réseau sont possibles et attendues par les usagers.

Groupe **UDF et apparentés**

SE LOGER, UN DROIT POUR TOUS AUJOURD'HUI MENACÉ

50 ans après l'appel de l'abbé Pierre, la situation redevient dramatique. Les collectivités locales subissent de plein fouet la diminution des crédits de l'Etat. Selon le Conseil Economique et Social, le budget du logement 2004 proposé par le gouvernement ne suffira même pas à satisfaire les besoins les plus urgents. C'est pourquoi, à l'initiative d'élus - notamment Verts - et d'associations, des états généraux du logement social se sont tenus au Grand Lyon en janvier dernier. Ils ont permis de réunir dans une dynamique commune les acteurs du logement social (bailleurs, élus et habitants) et surtout de mettre en évidence la raréfaction de l'offre de logement social public ou privé. Ainsi, l'offre privée à bas loyer représentait 50 % du parc en 1990 et seulement 15 % en 1999. Pour les Verts, le droit au logement est une priorité. Le Grand Lyon a certes augmenté la création de nouveaux logements sociaux (794 logements produits en 2003 pour 250 an 2000), tout en rééquilibrant la localisation de ces logements sociaux, au centre et à l'ouest de l'agglomération, pour combattre la ségrégation spatiale et promouvoir la mixité sociale. Mais, selon les exigences de la loi SRU, il manque près de 14 000 logements sur l'agglomération. Pour être à la hauteur de l'enjeu, nous devrons poursuivre le partenariat engagé et amplifier l'effort de la collectivité.

Groupe **Les Verts** - Présidente : Françoise Besnard

ALERTE SUR LE LOGEMENT

Lyon, comme d'autres villes françaises, vit une crise du logement social sans précédent. La réapparition des bidonvilles en est le symptôme le plus grave. Dans ce contexte d'urgence, des Etats Généraux du Logement (EGL) se sont tenus en janvier 2004, au Grand Lyon et à la mairie du 8e arrondissement. Ces EGL, initiés entre autres par le GAEC, ont réussi leur premier pari, celui de mobiliser tous les acteurs concernés. Les EGL leur ont donné la possibilité de se rencontrer et de communiquer. Des élus, des bailleurs, des techniciens, des chercheurs, des militants, des associatifs et des habitants, en tout près de 300 personnes, ont participé aux discussions et fait des propositions pour sortir de la crise : par exemple sur les relations bailleurs-habitants, l'adéquation de l'offre et de la demande, l'amélioration du logement d'urgence, la redistribution des aides publiques, l'anticipation de la décentralisation de la compétence du logement prévue pour 2005... Tous les participants, au-delà des divergences, notamment sur le renouvellement urbain, reconnaissent le droit au logement comme un droit fondamental qui doit être respecté. Face au désengagement de l'Etat et aux logiques du marché, les efforts du Grand Lyon, notamment sur la production de logements ou sur le foncier, sont salués par tous. Le GAEC continuera d'agir pour que la collectivité intervienne au maximum de ses possibilités, et pour que les bases d'un travail en commun posées par les EGL se renforcent et s'approfondissent durant les années à venir, car la tâche est immense.

Groupe **Gauche Alternative Écologique Citoyenne**
Contact: 04.26.99.38.83. fax : 04 26 99 39 58 - e-mail : groupegaec@grandlyon.org - site internet : www.apigaec-lyon.org

DONNER UN STATUT AUX MÉTROPOLES RÉGIONALES

Le groupe Union pour la Communauté n'a pas voté le budget 2004 de la COURLY. Deux raisons expliquent ce choix.
La première réside dans le fait qu'il s'agit d'un budget qui ne prend pas en compte la nécessité de limiter les dépenses improductives de fonctionnement. A l'aide directe, la subvention et l'assistance tous azimuts, nous préférons encourager l'initiative et créer les conditions favorables au développement économique et au bien-être social en donnant la primauté à l'investissement.
La seconde tient dans le caractère statique de la politique communautaire qui consiste à saupoudrer les crédits disponibles selon des critères de répartition uniformes sur l'ensemble du territoire. Nous préférons l'approche dynamique qui conduit à rechercher l'équilibre et la complémentarité - plutôt que l'égalité - et à sélectionner les investissements présentant le plus grand effet multiplicateur.
Mais, au-delà des choix budgétaires, il faut bien convenir que l'action de la communauté urbaine est tributaire du caractère à la fois complexe et inadapté de l'organisation territoriale et administrative de notre pays.
Aujourd'hui, la France croule sous le nombre de structures administratives. Mais, paradoxalement, rien n'a encore été prévu pour donner une assise institutionnelle aux grandes métropoles régionales.
Certes, le schéma de l'OREAM, adopté au début des années 70, a consacré le concept de région urbaine, mais trente-cinq ans plus tard, on ne peut pas dire que l'idée ait beaucoup cheminé.
Certes, le récent CIADT a décidé d'engager une stratégie nationale destinée à consolider le rayonnement des métropoles françaises au niveau européen. Mais ce document, sur ce point précis, reste au niveau des déclarations de principe.
Il serait regrettable que les intentions ne soient pas confortées rapidement par des décisions concrètes. On peut cependant le redouter lorsque l'on connaît le conservatisme des gouvernements - quelle que soit leur couleur politique - quand il s'agit d'entreprendre des réformes susceptibles de bouleverser le paysage administratif de notre pays et de bousculer les situations acquises.

Groupe **« Union Pour la Communauté »**

LE BUDGET 2004

Le Budget annuel rend compte de l'action que se propose d'engager notre Collectivité au titre de la gestion des services de proximité et du développement de notre agglomération.
Il est l'occasion de vérifier la qualité de cette action au regard des engagements pris, des attentes de la population et des exigences du futur.
Le Budget 2004, parce qu'à mi-mandat, donne à cette lecture une dimension particulière, celle d'une mise en perspective entre ce qui a déjà été réalisé, ou engagé et ce qui reste à entreprendre, permettant ainsi de mesurer la consistance des actions menées.
A ce stade, on peut craindre que les objectifs d'investissement du plan de mandat et de la PPI ne soient pas atteints. Quand on connaît les taux d'exécution des crédits programmés en dépenses d'investissement sur 2002-2003 à savoir 22% on s'inquiète de savoir comment on va pouvoir consommer 78% des crédits restant à inscrire !
De plus, les ressources d'emprunt non mobilisées des deux dernières années auraient pu l'être en 2004 pour financer ces objectifs. Il n'en est rien.
Paradoxalement les autorisations de programme sur les grands équipements dépassent les objectifs de la PPI au détriment de l'habitat et de la Politique de la Ville et de l'équité territoriale de l'action de la Communauté Urbaine.
La plupart des actions conduites sont le prolongement de projets élaborés au cours du mandat précédent (salle 3000, les 7 zones économiques : Vaise, Gerland, Part-Dieu, Porte des Alpes, La Doua, Techlid, Site du MIN) le plan Technopole, les transports en commun.
Il convient à présent d'insuffler de nouvelles dynamiques et poser des choix décisifs. C'est à dire anticiper une réflexion, sur les grands enjeux humains et économiques de notre agglomération (habitat, circulation...).
Courageusement, il faut aussi recentrer l'action de la Communauté Urbaine, victime d'un empilement d'actions dispersées afin de rechercher des économies de gestion et d'accroître les marges de manœuvre de notre collectivité pour lui permettre de mettre en place des politiques structurantes.
Bref, une approche rigoureuse et volontariste relayée par une information suffisante des élus et des directives claires aux services et aux agents reconnus dans leurs métiers, tels sont les vœux que formule l'UMP pour la Communauté Urbaine en 2004.

Groupe **UMP**

« ; ( ) : ! ? ... »

LES ÉLUS COMMUNISTES TOUJOURS EN ALERTE !

En séance publique, à propos d'un rapport sur l' « entrepreneuriat », les élus communistes ont tenu à réaffirmer leur volonté de ne pas se contenter de dénoncer une situation économique et sociale dégradée (comme nous le faisons en critiquant la politique Raffarin) mais d'aider à toute initiative permettant de faire reculer le chômage et créer des emplois. Cette ligne de conduite nous a guidés, entre autres, pour la nécessité de conforter le rôle de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry.
Des prévisions nationales envisagent pour 2004, avec une croissance de 1,7 %, 24 000 emplois touchés par des « restructurations ». 130 entreprises - dont Air Lib, Air Littoral, Metaleurop - sont déjà concernées. On estime également à 46 100 le nombre de faillites à venir.
Or, le chômage est la principale préoccupation de nos concitoyens. Dans le Rhône, il a augmenté de près de 16 % sur un an et les jeunes sont les plus touchés. Aussi, les quatre cents délégués d'entreprises privées et publiques ont exprimé, lors du Congrès départemental CGT (syndicat le plus représentatif), ces angoisses.
En effet à Thermoz (120 salariés), à Anoflex (400) ainsi qu'à Aventis, Rhodia (et la suppression de 1 000 emplois, dont 728 en Europe), Camping Gaz (150), Renault-Trucks (et la perspective de supprimer les « ponts » et la « fonderie »), Alstom, Jeumont-Schneider…, les salariés sont directement en danger.
Face à cette situation, il est donc souhaitable que la Communauté urbaine soit perçue comme recherchant des solutions positives même si elles sont limitées et si ces solutions nécessiteraient un contrôle réel de l'utilisation des fonds publics attribués et des bilans de résultats.
Le groupe communiste propose, dans ce sens, qu'un guichet (ou autre formule) soit ouvert : à la disposition des entreprises, des syndicats, des demandeurs d'emplois désireux, à la fois, d'informer l'assemblée communautaire de leur situation et de solliciter conseils et initiatives susceptibles d'apporter des réponses positives à leurs questionnements.

Groupe **Communiste & intervention citoyenne** - Pour tout avis : 04 26 99 38 79 - groupecommuniste@grandlyon.org

LE GLOSSAIRE D'AGLO

Bon sens : expression masculine. **1** Capacité de bien juger en rendant simples les problèmes souvent complexifiés par le « non essentiel ». **2** Capacité à prendre les décisions que la logique impose dans le sens du bien commun. **3** « La chose du monde la mieux partagée » si l'on en croit René Descartes. **4** Exemples : prendre des décisions qui ne sont pas dictées par l'étiquette politique et partisane, ni en vue d'une réélection, mais par le souci de l'intérêt général. Le bon sens commande de réduire les dépenses à qualité de service constant et de permettre ainsi de diminuer la pression fiscale. **5** Synonymes : pertinence, cohérence, avisé. **6** Opposé : dogmatisme, sectarisme, idéologie, irréalisme. **7** En dépit du bon sens : n'importe comment, n'importe quoi, n'importe où.

Groupe **Alliance pour le Grand Lyon Opérationnel (AGLO)**

Groupe **« le Grand Lyon d'Abord »**
Président : Alain Joly

UN BUDGET DE SAGESSE

Le Grand Lyon avance et nous sommes satisfaits pour notre part d'accompagner son développement. C'est l'appréciation que les Radicaux de gauche font sur ce budget 2004.
Ce budget montre que nous faisons face à un désengagement ciblé de l'Etat qui essaye de mettre à mal certains des projets envisagés dans notre plan de mandat. Nous surmontons néanmoins les difficultés rencontrées, notamment en matière d'urbanisme.
Un budget de sagesse qui limite l'augmentation des dépenses, donc du train de vie du Grand Lyon. Ce budget montre que c'est le respect stricto sensu d'un plan de mandat, un peu, comme une stratégie d'équipe. A mi-mandat quasiment, ce plan de mandat est respecté.
Nous avons décidé de jouer collectif, sauf à justifier que la stratégie de l'équipe aurait été changée sans notre assentiment. Nous voulons répéter haut et fort que tel n'est pas le cas et tel n'a jamais été le cas. Alors pas de faux-semblant, pas de justification préconçue, nous devons rester sourds aux pressions de la place Vandôme.

Groupe **Radical de Gauche**

L'AGRICULTURE DU GRAND LYON : UN ENJEU MAJEUR

Comme 10 groupes politiques sur les 11 du Grand Lyon, nous avons choisi de participer à l'exécutif, à la condition de pouvoir travailler dans des délégations résolument opérationnelles et correspondant aux légitimes aspirations de nos habitants. Les populations diverses qui constituent en effet le Grand Lyon attendent des élus communautaires un unique engagement : qu'ils apportent des solutions dans les domaines qui les préoccupent, particulièrement autour de leur cadre de vie. C'est pour cette raison que nous avons accepté les responsabilités de domaines tels que l'aménagement des centres-villes, l'environnement et les risques, l'organisation des transports publics, la proximité entre élus et habitants ou la politique foncière.
C'est également pour cette raison que nous venons de recouvrer une sixième vice-présidence dont la délégation est nouvelle : l'agriculture périurbaine et la gestion du futur pôle agro-alimentaire. Cette délégation répond à une problématique laissée en sommeil depuis trop longtemps, alors que 40 communes sur les 55 du Grand Lyon sont directement concernées par la mise en œuvre d'une politique forte et déterminée en la matière. Cette politique, mise dans le préambule de notre plan de mandat, correspond à la sociologie « rurbaine » de l'agglomération, qui doit trouver un équilibre entre ses nécessaires pôles urbains et ses espaces naturels. Le territoire de la communauté urbaine est parfaitement pertinent en la matière puisqu'il constitue une mosaïque géographique très diverse et permettra ainsi de développer une action transversale, allant « du champ jusqu'à l'assiette ».
Rappelons que le Grand Lyon n'est pas la seule collectivité légitime à se préoccuper des espaces agricoles. Il faudra bien sûr se rapprocher des autres collectivités publiques, des chambres consulaires et de tous les acteurs privés du secteur.
L'enjeu est important, car il rassemble l'économie, l'environnement et l'urbanisme. Mais c'est bien cet enjeu qui donne la mesure de cette nouvelle mission.

Groupe **Synergies** - Contact : chargé de mission, 04 78 63 45 84

LA BD DES SOCIALISTES

Adoption du Plan de développement des modes de déplacements doux du Grand Lyon par le Conseil de Communauté en juillet 2003 : Extraits de la délibération 1341
« Pour mettre en place les conditions permettant à tous de réapprendre à aimer la ville : […] Une trentaine de nouveaux aménagements de bandes cyclables et pistes cyclables seront réalisés d'ici 2005 et permettront de gérer une grande partie des discontinuités existantes sur le réseau. […] Afin de lever un frein à l'usage du vélo, il est nécessaire de développer et d'améliorer toutes les formes de stationnement possible […]. Il s'agit de mettre à disposition de la population des vélos sur l'espace public. »

Groupe **Socialiste**
* Renseignements au 04 78 63 48 29
groupesocialiste@grandlyon.org

GRANDLYON INSOLITE **VILLEURBANNE : GRATTE CIEL EN LUMIÈRE**

+ À VOTRE SERVICE

INFOTRAFIC
Ce site vous présente l'état du trafic dans le Grand Lyon avec les chantiers perturbants et les points noirs de la circulation. Numéro vert **0800 15 30 50** (appel gratuit depuis un poste fixe) **http://infotrafic.grandlyon.com**

RECHERCHE DÉSESPÉRÉMENT
En fouillant dans votre sac, un objet tombe dans une bouche d'égouts...
un numéro de téléphone pour le récupérer : **04 72 76 85 50**

ALLO TCL **08 20 42 70 00** (12 centimes d'euro la minute)

CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION ROUTIÈRE
0826 022 022 (audiotel) http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr

SITE ÉCONOMIQUE DU GRAND LYON **www.entreprendre.grandlyon.com**

MILLÉNAIRE 3
Le Club « Millénaire3 » permet d'exprimer ses idées ou expériences :
http://www.millenaire3.com

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS
Planification urbaine **04 78 63 43 43**

RESPIRALYON **www.respiralyon.org**

ALE **04 37 48 25 90 www.ale-lyon.org**

+ DÉCHETTERIES

CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR
Impasse du Tronchon **04 78 47 56 51**
GENAS
Rue de l'Égalité **04 78 90 64 03**
LYON 7E
12, boulevard de l'Artillerie **04 72 73 46 57**
LYON 9E
82, avenue Sidoine-Apollinaire **04 78 47 10 57**
NEUVILLE-SUR-SAÔNE
Avenue des Frères-Lumière **04 72 08 92 75**
PIERRE-BÉNITE
Chemin de la Gravière **04 72 39 21 87**
RILLIEUX-LA-PAPE
Route de Fontaines **04 78 97 10 30**
SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES
2, avenue Louis-Pradel **04 78 57 16 59**
SAINT-PRIEST
Rue du Mâconnais **04 78 21 07 43**
VAULX-EN-VELIN
15, rue Mendès-France **04 78 80 71 39**
VÉNISSIEUX
Rue Jean-Moulin **04 78 70 56 65**
VILLEURBANNE
Rue Alfred-Brinon **04 78 84 56 09**

D'octobre à mars : *du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h, samedi : 9h-17h. Fermeture dimanche et jours fériés*
D'avril à septembre : *du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h, samedi : 8h30-18h30. Fermeture dimanche et jours fériés*